

Eaux & Vilaine agit pour préserver l'eau en qualité et en quantité.

Le bocage, un élément essentiel de la prévention des inondations

Les fortes pluies de 2024 et début 2025 ont causé d'importantes crues sur le bassin de la Vilaine, dépassant parfois les crues centennales. Le bocage, grâce à ses haies et arbres, est un acteur clé dans la gestion des risques d'inondation. En améliorant l'infiltration des eaux de pluie, en réduisant le ruissellement et en protégeant les sols et les fossés contre l'érosion, il joue un rôle essentiel dans la régulation naturelle de l'eau.

Le bassin de la Vilaine est particulièrement vulnérable aux inondations, comme l'ont démontré plusieurs événements majeurs : janvier 1936 (Oust et Vilaine), octobre 1966 (Rennes et Vilaine amont), novembre 1974 (Rennes et Vilaine amont), janvier 1995 (Oust et Vilaine), janvier 2001 (Oust et Vilaine), mars 2008 (submersion marine), février 2014 (Oust et Vilaine aval), le 12 juin 2018 et le 19 juin 2024 sur l'est du bassin et plus récemment, en janvier 2025.

Bocage, fossés et cours d'eau : éléments essentiels d'un système intégré de gestion des eaux.

Lorsque la pluie tombe sur des sols cultivés ou dégagés, l'eau a tendance à s'écouler rapidement. Agissant comme des barrières naturelles, les **haies** servent de filtres et de tampons, permettant à l'eau de s'infiltrer plus lentement dans le sol.

En période de fortes pluies, les haies ralentissent l'arrivée de l'eau dans les **fossés**, qui collectent et dirigent les eaux de ruissellement vers les **cours d'eau**.

Or, leur disparition au fil des années, notamment à l'époque du remembrement, accélère désormais la vitesse de propagation de l'eau de pluie des fossés jusqu'au cours d'eau, provoquant un débordement.

Ainsi, le bocage aide à réguler le ruissellement des eaux et protège les fossés de l'envasement, permettant à ces derniers de mieux gérer l'eau et de l'acheminer plus efficacement vers les cours d'eau.

Organisation des compétences GEMA et associées sur le bassin de la Vilaine

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les compétences Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) et associées (ruissellement, bocage, pollutions diffuses) ont été transférées aux intercommunalités : métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération et communautés de communes.

Pour agir efficacement sur le terrain, Eaux & Vilaine s'est structuré en trois Unités de Gestion :

- Unité de Gestion Vilaine Aval (UGVA) ;
- Unité de Gestion Vilaine Est (UGVE) ;
- Unité de Gestion Vilaine Ouest (UGVO).

120 kms de haies bocagères plantées

Dans le cadre des programmes de financement pour le bocage tels que Breizh Bocage et le Pacte de la Haie, Eaux & Vilaine accompagne, sur la base du volontariat, les exploitants agricoles, les collectivités territoriales, les établissements d'enseignement agricole, les associations et les propriétaires fonciers intéressés par la mise en œuvre d'aménagements bocagers.

Lors de la campagne hivernale 2024-2025, **près de 120 km de haies bocagères seront plantées** par les trois Unités de Gestion.

25 kms de cours d'eau restaurés

En complément, **25 km de cours d'eau seront restaurés** pour améliorer leur capacité de régulation naturelle de l'eau. La restauration des milieux

aquatiques vise à améliorer l'eau tant en qualité qu'en quantité et à réguler le grand cycle de l'eau, en ralentissant les écoulements et en soutenant les débits en période d'étiage ou de sécheresse. Ces travaux visent à réhabiliter les milieux dégradés et à retrouver les fonctionnalités naturelles des écosystèmes aquatiques.

A propos d'Eaux & Vilaine

Acteur institutionnel sur le bassin versant de la Vilaine, l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Eaux & Vilaine agit pour l'aménagement et la gestion de la Vilaine et de ses affluents. Chef de file des enjeux liés au bassin de la Vilaine, Eaux & Vilaine a pour objet d'impulser et de coordonner la politique de l'eau à l'échelle du bassin versant, de favoriser la gestion équilibrée et durable de l'eau, de concourir à la préservation des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Parmi les grandes missions de l'établissement, Eaux & Vilaine porte la mise en œuvre du SAGE Vilaine, la prévention des crues et des étiages, la gestion des grands ouvrages, la sécurisation de la production d'eau potable, la reconquête du bon état écologique de l'eau, le maintien et la valorisation de la biodiversité, la préservation de la qualité des milieux, le suivi des poissons migrateurs, la protection du littoral.

+ d'infos sur www.eaux-et-vilaine.bzh/

Contact Eaux & Vilaine

Contact Presse

Aurélie DRÉAN, Chargée de communication

T. 02 99 90 88 44 / P. 06 13 71 49 43

aurelie.drean@eaux-et-vilaine.bzh